

Conseil d'administration ALK du 19.02.2024

Présents : Patrick Obertin (PO), Christine Schmit (CS), Anne-Sophie Coppa (A-SC), Ferial Talbi (FT), Martine Ourth (MO),

Skype: Anthony Bender (AB), Carmen Glod (CG)

Excusés : Georges Freichel (GF), Sébastien Wathelet (SW)

Invités : Jérôme Pauls (JP)

- 1) **Bienvenue**
- 2) **Approbation de l'ordre du jour**
- 3) **Approbation du rapport du C.A. du 15/01/2024**

4) **Relations autorités, CNS, CSCPS et autres : entrevue MESR**

26.01.24 Réunion technique CNS

PO a soulevé de nouveau la question sur le remboursement 100% de la rééducation périnéale. Solution envisageable : vue que l'IGSS n'a toujours pas validé les modifications sur l'ordonnance standardisée, on pourrait rajouter sur celle-ci la date opératoire/date de naissance et ainsi permettre une prise en charge 100% pour le ZK13 post-partum 4 mois comme pour le post-opératoire.

Alternative pour réduire la consommation de kinésithérapie : au lieu de séances de 20 minutes minimum, limiter à 2 séances par heure p.ex.

Un des problèmes principaux reste cependant que la nomenclature actuelle a été élaborée pour les kinésithérapeutes libéraux et non pour les réseaux des soins à domicile, maisons de soins etc. Il faudrait créer une nomenclature à part pour éviter les excès.

PO mentionne également qu'il y a une demande croissante par les kinés de faire des séances plus longues (2x45 min au lieu de 4x20 min). PO pense qu'une instauration progressive dans un premier temps pour la kiné à domicile en patho lourde serait envisageable.

Enquêtes CNS : 80% des courriers ont été retournés à la CNS. Résultats très positifs. Seulement une minorité de prestataires est concernée par les irrégularités.

Dans les réseaux sociaux la question de savoir si la CNS a le droit de mener de telles enquêtes a circulé. La CNS a le droit de faire des contrôles comme prévu dans le code de la sécurité sociale. **(art 24. Alinéa 3, du code de la sécurité sociale)**

« Les prestations de soins de santé sont accordées sous forme de remboursement par la Caisse nationale de santé et les caisses de maladie aux personnes protégées qui ont fait l'avance des frais. Des dispositions conventionnelles peuvent prévoir les conditions et modalités d'une prise en charge directe d'actes, services et fournitures par la Caisse nationale de santé, le prestataire de soins n'ayant dans ce dernier cas d'action contre la personne protégée que pour la participation statutaire éventuelle de celle-ci.

La prise en charge directe est encore accordée en cas d'indigence de la personne protégée dûment documentée par une attestation établie par l'office social en charge, suivant les modalités déterminées par les dispositions statutaires et conventionnelles.

La Caisse nationale de santé envoie périodiquement à l'assuré un relevé des prestations lui fournies par voie de prise en charge directe. »

14.03.24 prochaine réunion technique CNS

Réunion associations patientes, « CAPAT » et « wäertvollt Liewen » reportée au 15.03.24.

19.02.2024 Réunion MESR

L'ALK a été bien accueillie par la Ministre ses conseillers et juristes.

Sujets discutés :

- Nombre croissant de kinés au Luxembourg, limitation possible ?
- Mise en place d'un éventuel examen législatif pour kinés demandant une homologation. Ministère plutôt favorable à ce sujet, vont demander conseil à UE.
- Numerus clausus pour LUNEX pas possible, car il s'agit d'un établissement privé. Cependant chaque institut doit prouver par une analyse de marché, que ce dernier n'est pas saturé, sur bases des chiffres de l'ADEM. Cela n'est toutefois pas pertinent dans le domaine de la kinésithérapie libéral qui ne sont pas répertoriés à l'ADEM.
- Connaissances linguistiques, nécessité de parler au moins une des 3 langues officielles du pays. MESR pas concerné, devra être réglementée par la loi donc par MISA.
- Conditions spécifiques pour les stages en kinésithérapie : critères pour cabinets qui veulent prendre en charge des stagiaires et créer un cadre légal pour les stages.

Comme pour toute profession règlementée ceci doit être prévu par la loi et non lors de l'homologation du diplôme donc à voir avec le ministère de Santé.

Comme la loi de kinésithérapie doit de toute façon être révisée, certaines de ces préoccupations pourraient éventuellement être prévues lors de la révision.

Sujet à évoquer lors de la réunion avec la Ministre de Santé le 28 mars 2024.

28.03.24 Réunion au Ministère de la Santé

Préparer liste de sujets à discuter lors de cette réunion.

Evoquer également le volet de sport santé et comment intégrer l'activité physique dans la loi grand-ducale de la kinésithérapie.

Réunion Skype PO et JP et CS 25.03 à 20h00 à ce sujet

FLASS : l'ALK prévoit à moyen terme une réunion avec les représentants de la Fass et la SLKS au sujet de la maison de sport santé à Differdange et la place de la kinésithérapie dans ce projet.

5) Secrétariat Christine : cotisations 2024

961 cotisations actuellement payées. Fin 2023 l'ALK avait +- 1100 membres actifs.

Dernier rappel pour paiement de la cotisation va sortie avant notre AGO (21.03.24)

23.02.24 Rendez-vous Brain&more (entreprise de communication) pour Luxkiné et site internet, CS et MO vont y aller.

6) Trésorerie ALK : bilan provisoire 2023, dons

Bilan finalisé, CS verra les réviseurs de caisse dans les prochaines semaines et nous le présenter lors du prochain CA.

Dons 2024 : Moitié du bénéfice pour œuvres caritatives 15.000€

Le CA décide de diviser la somme de don :

- 8000€ à Télévie
- 7000€ à association « kinés sans frontières » de la WP
CG s'occupe du contact.

7) Secrétariat Martine

Save the date AGO a été envoyé début du mois février. A envoyer plus tôt l'année prochaine !

La convocation avec l'ordre du jour va être envoyée au courant de cette semaine (1 mois avant la date de l'AGO)

Renouvellement de la charte pour l'hygiène des mains. MO la mettra dans les news sur le site.

06.03.24 Réunion plan national maladies rares 14h00-17h00. CS va participer et répondra au courrier.

8) AGO 2024

Inscription nécessaire pour commande catering. On prévoit +- 100 personnes.

Catering : Forfaits boissons classique 13,50€

Canapés et pain surprises 19,00€

MO s'occupera de la réservation avec la Coque.

Traduction Powerpoint simultanée pour exposés en français : MO va voir cela avec les techniciens de la Coque.

Emplacement sponsors : MO verra avec la Coque.

GF doit demander aux sponsors de quoi ils auront besoins (table, chaise, prise électrique, etc.)

Rappel pour les rapports d'activités des membres du CA :

- **pas trop long, se limiter à l'essentiel (1h30 prévue pour l'AGO)**
- **envoyer à MO pour le 9 mars au plus tard.**

9) Site internet et réseaux sociaux : luxkine

Rapport réunion Luxkiné, MO a envoyé au CA.
Réunion Brain&more vendredi 23.03.2023

Petits films pour présentation ALK de A-SC. Premiers vidéos réalisés ce soir avant CA avec PO. A-SC fait rdv avec les autres kinés (GF, CG, AB, ...) pour autres vidéos.

Nouvel onglet « Enquêtes kiné » sur site internet dans rubrique *Actualités et Législation*, pour kinés ou étudiants souhaitant partager leurs études, sondages, etc.

FT ajoute les annonces même sans confirmation. Si on ne reçoit pas de preuve de paiement ultérieurement, elle les supprime du site.

10) WP et autres news internationales : courriel Carmen

12.03.24 réunion CNOMK (études communes en Europe)
CG a contacté Axxon (association professionnelle et représentative de la kinésithérapie en Belgique) pour la préparation de la réunion ensemble avec les Pays-Bas.

Enquête sur prévention de chute lancée par Axxon et WP, pour voir le niveau de prise en charge dans les différents pays. CG a envoyé le formulaire à Gilles Hendel (service gériatrie HRS) pour le remplir.

Journée kiné samedi 7.09.24 dans centre commercial. CG va faire demande pour un autre centre que la Belle Etoile.

CG soulève le sujet de Physiopedia : Le CA avait déjà plusieurs fois discuté sur ce sujet. Dernièrement l'ALK a reçu une offre de 30.000 € pour tous les membres. Avant de dépenser une somme pareille il faudrait d'abord faire un sondage auprès de nos membres pour voir combien de kinés seraient intéressés à cet outil. L'ALK pourra éventuellement soutenir individuellement les membres intéressés.

CG demande à SLKS si quelqu'un veut l'accompagner au General Meeting de la European Region à Riga du 23.05-24.05.24. JP va demander lors du prochain CA de la SLKS.

11) Formations continues : membres vs non-membres

Il a été constaté que des kinés non-membres ont payé le tarif membre pour les formations. SW va dorénavant vérifier systématiquement si les inscrits sont bien affiliés à l'ALK. Dans le doute il contacte MO ou CS.

12) GIS : courriel Anthony

10 GIS actifs actuellement.

GIS pédiatrie : prochaine réunion jeudi 14.04.

Retour de tous les courriers envoyés par la poste car pas assez franchis. AB prévient le GIS pédiatrie.

GIS gynéco : réunion 6.02. AB n'a pas encore eu de retour.

GIS onco : réunion 8.02. CS envoie rapport.

GIS neuro : 17.04 lancement du projet sur la SEP avec le Dr Cescutti du CHL dans le but de développer des réseaux kinésithérapie pour prise en charge des patients atteints de SEP. Début prévu à 17h00, un peu tôt pour les kinés travaillant en cabinet. AB va voir si c'est possible de décaler.

GIS cardio-respiratoire : Le 4 mai une matinée (respi fit) présentation du plan national du parcours du patient BPCO va être organisée au Rehazenter Kirchberg. Présentation du projet par le Dr Renel du CHL, en collaboration avec les services de kinésithérapie du CHL et du Rehazenter.

Déroulement : Introduction et explication du projet par le Dr Renel, rééducation des patients BPCO en milieu hospitalier (Nathalie Cros) et en centre de rééducation (Jérôme Kaps).

Objectif : Sensibiliser et recruter des kinésithérapeutes libéraux pour les inclure dans le parcours des patients BPCO.

GIS main : premier document terminé sur la prise en charge de fractures du poignet. Une version patiente et une version kiné. Actuellement demande de devis pour prestations infographie.

GIS sans retour actuellement : gériatrie, musculosquelettique, brûlure et vestibulaire.

AB va préparer un **courrier à destination des chefs de service kinés**. Mentionner que le but est de faciliter le parcours des patients, etc. Essayer d'avoir plus de communication avec le CHEM et HRS car actuellement seulement retour du CHL.

AB prépare **newsletter pour sensibiliser à nouveau les membres pour les GIS**.

Possibilité de s'inscrire et mettre les dates des prochaines réunions GIS.

Luxkiné : charte d'engagement pour les différentes spécificités que les kinés doivent valider lors de leur inscription. **AB élabore une proposition de charte**. MO va voir avec Leonel pour l'introduire dans le profil des membres.

13) Sponsors :

AGO : 4 présentations de nos partenaires-sponsors Doctena, Baloise, Centermed et Servipay (évt BGL)

6 de nos partenaires vont être présents avec un stand : Doctena, Baloise, Centermed et Servipay, BGL et GIsolutions. Roll-up de Medination.

Factures/Contrats Sponsoring :

A l'heure actuelle tout le monde a payé sauf Buzzify et GIsolutions.
GF a rdv le 21.02 avec M.Macedo de la BGL afin de signer le nouveau contrat.

Baloise : Mme Beran est toujours en train de travailler sur une amélioration de notre couverture RCP (formulation et contenu, dans que cela ne change la prime que l'ALK paie par membre). GF a envoyé la proposition de texte discutée au CA, qui est toujours en cours de validation par leurs services compétents.

GF a assisté à une réunion du conseil arbitral de la sécurité sociale. La prochaine est prévue pour mars.